



MAIRIE DE
BRIANÇONNET
06850

Briançonnet, le 1^{er} juillet 2021

**A tous les habitants de Briançonnet
Le Prignolet et La Sagne**

Objet : Incidents chiens

Chères citoyennes, Chers citoyens,

Plusieurs villageois de Briançonnet, du Prignolet et de La Sagne nous ont informés que des chiens sont trop souvent en liberté dans ou à proximité des villages. Des incidents ont été relevés qui auraient pu être graves.

Nous sommes contraints de vous rappeler que l'article 213-2 du code rural interdit à tout habitant de laisser son chien en liberté.

En parallèle, nous avons demandé au Conseil Citoyen, qui aura lieu à La Sagne le samedi 10 juillet 2021 à 16h dans la salle de la Renaissance Sagnoise, de mettre à l'ordre du jour cette problématique, qui concerne «Le mieux vivre ensemble ». Nous pensons que la communication et la discussion doivent nous permettre, tous ensemble, de trouver une solution. Il est vital d'agir au nom du collectif avant qu'un problème plus grave n'intervienne.

En attendant, nous vous demandons donc de garder vos chiens en laisse.

Sachant pouvoir compter sur votre esprit citoyen, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire,

Ismaël OGEZ